

CONCERNE : Interpellation « Budgets Participatifs » pour la commune de Jette

Depuis un bon nombre d'années, force est de constater que notre modèle démocratique est de plus en plus remis en question. La mise en place d'un système plus participatif et/ou délibératif obtient l'adhésion d'un nombre croissant de citoyens. Il nous incombe donc à nous, élus, de tenir compte de ce constat et de proposer de nouvelles manières de faire vivre notre démocratie.

Comme nous le disait récemment monsieur J-B Pilet lors d'une conférence au sein de notre Salle des Fêtes, plus de participation ne résoudra pas à elle seule la perte de confiance des citoyen.ne.s en leurs institutions. Cependant, une réflexion quant à la mise en place de nouveau système démocratique paraît indispensable. D'ailleurs, selon ses dires, le niveau local semble le lieu le plus approprié à la mise en place d'organes participatifs.

En ce sens, convaincu par la nécessaire remise en question du fonctionnement de nos institutions, j'ai été ravi de constater que les partis de la majorité en place appelaient tous à la mise en place de « Budgets Participatifs ».

Le début de législature allant souvent de pair avec une réflexion budgétaire, je me tourne donc vers le Collège avec quelques questions.

Mes questions :

- Le Collège a-t-il déjà pris des dispositions pour la mise en place de budget participatifs ?
- Dans quel(s) contexte(s) (compétences, montants, etc.) seront-ils mis en place ?
- Quelle sera la méthodologie privilégiée ?

Réponse de M. Hervé Doyen, bourgmestre :

La mise en place de budgets participatifs est un des outils qui permette de soutenir et d'encourager la participation citoyenne dans la vie de la commune. Pour donner les clefs aux habitants pour qu'ils deviennent des citoyens, d'autres mesures sont mises en place depuis plusieurs années :

Diffusion de l'information sur les appels à projets citoyens organisés par Bruxelles Environnement (via le Jette Info, les comités de quartier,...)

Soutien logistique et financier indirect (articles dans le Jette Info, fourniture de brochures, aménagements de terrains communaux, soirées d'informations thématiques, prêt de matériel...)

Soutien méthodologique du service Développement durable-Environnement (mise en réseau, relecture et conseils sur les dossiers de candidature des quartiers demandeurs, rôle de facilitateur...)

Dans la nouvelle version de l'agenda 21, une des priorités qui sera développée sera « Jette citoyenne », avec pour objectif de poursuivre et développer la participation et les initiatives citoyennes. D'un point de vue financier, la commune prévoit chaque année depuis 2012 un budget à destination des citoyens et des quartiers qui souhaitent mettre en œuvre des projets en lien avec l'Environnement. Les premières années, 1000€ étaient à disposition des projets citoyens. Ce montant est depuis lors passé à 3000€.

Au niveau de la méthodologie actuelle, ce budget est disponible en fonction des demandes, tant pour des petits soutiens que pour des projets plus importants. Ce budget « initiatives citoyennes » a permis



de soutenir le lancement de projets tels que des composts de quartier, des opération de végétalisation de l'espace public, des potagers collectifs, une boîte à livre,...